

# Surveiller les médicaments

[Read the english version !\[\]\(919a2cb85b99741a73c0c31a427236a8\_img.jpg\)](#)

L'ANSM réceptionne ou détecte des signaux potentiels issus de sources variées (signalements de pharmacovigilance, d'erreurs médicamenteuses, de mésusages, des articles de la veille de la littérature scientifique, d'enquêtes de pharmacovigilance réalisées par les CRPV, etc.). Nous catégorisons chaque signal selon son niveau de risque et l'analysons en croisant les données à notre disposition pour le confirmer ou l'inflimer. Des échanges avec le réseau des Centres régionaux de pharmacovigilance, mais également avec les représentants des patients et des professionnels de santé, sont réalisés tout le long du processus d'évaluation des signaux.

- + L'identification et le traitement des signaux
- + La gestion des erreurs médicamenteuses

En complément, nous établissons un programme de surveillance renforcée fondée sur une analyse des risques de certaines situations ou produits, sans qu'il existe nécessairement un signal identifié. Différents outils sont utilisés pour effectuer cette surveillance renforcée : enquêtes de pharmacovigilance, détection statistique des signaux, veille des bases de données de surveillance, etc.

- + La surveillance renforcée des médicaments

Cette surveillance continue permet à l'ANSM de prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures ou des mesures complémentaires à celles déjà existantes.

- + Les mesures de réduction du risque

Enfin, l'ANSM réalise le contrôle a priori de la publicité en faveur des médicaments.

- + Le contrôle de la publicité des médicaments